



 Messages envoyés

Expéditeur : aecc@numericable.fr Date : 11/04/2017 12h00  
 Destinataire : Aurélie PALMA - IP FON YOUNG <aurelie.palma@etude-palma.fr>  
 Objet : Re: Re: Re: Re: CITATION A DELIVRER et à PLACER  
 Copie à : julien BOUZERAND <jbouzerand@yahoo.fr>, MORLET Christian <christianclub.internet@gmail.com>

Madame

Vous faites un abus d'autorité puisque cette citation a été validée par un magistrat du TGI de Paris et vous avez été désigné par BAJ pour la délivrer sans opérer à aucune modification..

----- Message d'origine -----

De : "Aurélie PALMA - IP FON YOUNG" <aurelie.palma@etude-palma.fr>  
 À : aecc@numericable.fr;  
 jbouzerand@yahoo.fr  
 Objet : Re: Re: Re: CITATION A DELIVRER et à PLACER  
 Date : 11/04/2017 11:39:10 CEST  
 Copie à : "Etude Palma Huissier de Justice" <contact@etude-palma.fr>;  
 "MORLET Christian" <christianclub.internet@gmail.com>;  
 "Emilie Verdeil" <emilie.verdeil@etude-palma.fr>

Cher Maître, Madame ou Monsieur,

Conformément aux usages déontologiques de notre profession, j'ai soumis votre projet de citation à la Chambre des Huissiers de Justice de PARIS, puisque l'acte est à signifier à un magistrat.

Je vous informe que je ne peux le signifier en l'état. En effet, la Chambre m'informe: "qu'il appartient à l'avocat de M. LAMY d'intervenir auprès de son client pour les modifications qui s'imposent. Ainsi par exemple, notamment "tentative d'assassinat" de M. LAMY par des policiers (p.7); l'affirmation que M. LELOIRE serait "coupable de complicité de meurtre" (p.10); "affaires rendues glauques par lui " (p. 10). Une fois obtenues, si tel est le cas, les modifications nécessaires, vous pourrez revenir vers nous avec le nouveau projet et prendre contact avec le secrétariat général du Pôle financier afin de convenir des modalités de remise de l'acte".

Je vous laisse donc le soin de faire le nécessaire.

Votre bien dévouée,

Me PALMA

Le 6 avril 2017 à 14:13, Aurélie PALMA - IP FON YOUNG <aurelie.palma@etude-palma.fr> a écrit :  
 Madame, Monsieur,

En suite des nombreux échanges et demandes de ma collaboratrice, je me permets d'intervenir immédiatement dans cette affaire qui ne respecte en aucun cas les usages.

Le dernier projet transmis par (?) en format word à mon étude ne concerne nullement cette affaire.

En outre, Maître BOUZERAND qui nous lit en copie, nous indique de pas être le rédacteur de la citation à délivrer à Monsieur LE LOIRE dont l'adresse mentionnée est erronée puisqu'il est rattaché au Parquet Financier.

Il serait utile d'arrêter les échanges "stériles" dont mon étude est destinataire depuis quelques semaines.

L'acte transmis au titre de l'aide juridictionnelle sera signifié en l'état à Monsieur LE LOIRE et ne fera l'objet d'aucune modification de notre part. Si toutefois, nous parvenions à le signifier puisqu'il s'agit d'un lieu de travail, nous renverrons la première expédition directement à Me BOUZERAND qui devrait être notre unique interlocuteur, car visé dans la décision d'AJ tout comme mon étude.

Votre bien dévouée.

Me PALMA

Le 6 avril 2017 à 10:51, <aecc@numericable.fr> a écrit :  
 Maître

Comme convenu avec M. LAMY ce jour je vous envoie en word la citation que vous avez autorisation de modifier comme vous le souhaitez pour la signifier à M. LE LOIRE qui est juge d'instruction au pôle financier du tgi de Paris 5/7 bl des

Italiens

----- Message d'origine -----

De : "Etude Palma Huissier de Justice" <contact@etude-palma.fr>  
À : aecc@numericable.fr  
Objet : Re: Re: CITATION A DELIVRER et à PLACER  
Date : 05/04/2017 17:51:48 CEST

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre nouveau projet d'acte ainsi que la décision d'aide juridictionnelle. Des modifications devant encore être apportées et aux fins de pouvoir signifier l'acte dans les meilleurs délais, j'ai prie directement contact avec Maître BOUZERAND, avocat désigné dans le cadre de l'aide juridictionnelle. A réception des éléments demandés à ce dernier, je ne manquerai pas de faire le nécessaire.

Je tiens à vous préciser que nous ne procéderons pas au placement de cette affaire puisqu'il est d'usage que se soit l'avocat qui procède à l'enrôlement. Par conséquent, je vous prie de bien vouloir me préciser si vous souhaitez que j'adresse directement l'original de l'acte qui aura été signifié à Maître BOUZERAND ou à vous-même.

Par ailleurs, je suis toujours dans l'attente des coordonnées sur lesquelles vous joindre en cas de besoin puisqu'à priori vous avez des difficultés à recevoir mes courriels.

Votre bien dévouée.

Etude de Maître Aurélie PALMA - IP FON YOUNG  
(Successeur de la SCP E.WAPLER)  
Huissier de Justice - Audiencier près le T.G.I de PARIS  
45, quai de la Seine - Paris 19ème arrondissement  
Tél.: 01 42 09 69 00 - Fax.: 01 42 09 61 43  
www.etude-palma.fr

Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

This communication (including any files transmitted with it) is intended solely for the person or entity to whom it is addressed, and may contain confidential or privileged information. The disclosure, distribution or copying of this message is strictly forbidden. Should you have received this communication in error, kindly contact t

----- Original Message -----

**From:** aecc@numericable.fr  
**To:** Etude Palma Huissier de Justice  
**Cc:** julien BOUZERAND ; MORLET Christian  
**Sent:** Saturday, April 01, 2017 8:49 AM  
**Subject:** Re: Re: CITATION A DELIVRER et à PLACER

Chère Maître

Nous n'avons jamais reçu votre mail du 20.03.2017 et nous le regrettons . Pour ce qui est de vos de demandes vous trouverez joint la citation corrigée pour l'année puis qu'émise en fin 2016 et les allers et retours ont fait que. En ce qui concerne le magistrat LE LOIRE son adresse personnelle nous est inconnue et s'agissant d'un magistrat son élection est au siège du TGI de Paris comme étant le vice doyen des juges d'instruction du TGI de Paris. En ce qui concerne votre désignation nous joignons la décision.  
En cas de réponse par mail merci de demander un accusé de réception.

Cordiales salutations.

----- Message d'origine -----

De : "Etude Palma Huissier de Justice" <contact@etude-palma.fr>  
À : aecc@numericable.fr  
Objet : Re: CITATION A DELIVRER et à PLACER  
Date : 31/03/2017 16:42:24 CEST

Monsieur,

Suite à la réception de votre fax dans lequel vous indiquez ne pas avoir de retour de notre part, je vous prie de bien vouloir ci-joint les courriels que je vous ai adressé et pour lesquels je n'ai eu aucune réponse de votre part.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir m'adresser les éléments demandés. A défaut, je ne pourrai faire le nécessaire.

Votre bien dévouée.

Etude de Maître Aurélie PALMA - IP FON YOUNG  
(Successeur de la SCP E.WAPLER)  
Huissier de Justice - Audiencier près le T.G.I de PARIS  
45, quai de la Seine - Paris 19ème arrondissement  
Tél.: 01 42 09 69 00 - Fax.: 01 42 09 61 43  
www.etude-palma.fr

Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

This communication (including any files transmitted with it) is intended solely for the person or entity to whom it is addressed, and may contain confidential or privileged information. The disclosure, distribution or copying of this message is strictly forbidden. Should you have received this communication in error, kindly contact t

----- Original Message -----

**From:** aecc@numericable.fr  
**To:** contact@etude-palma.fr  
**Cc:** julien BOUZERAND ; MORLET Christian  
**Sent:** Wednesday, March 29, 2017 9:11 AM  
**Subject:** CITATION A DELIVRER et à PLACER

Monsieur Samuel LAMY  
ASSOCIATION HORIZON  
20 rue Ampère  
77100 MEAUX

A




**S.C.P PALMA-IP FON YOUNG Aurélie**  
PARIS

**Adresse :**  
45 quai de la Seine  
75019 PARIS

**Tél :** 01.42.09.69.00  
**Tél constat :** 06.68.08.08.46  
**Fax :** 01.42.09.61.43

 contact@etude-palma.fr

 www.etude-palma.fr

**Maître**

**Vous avez été désignée par le BAJ N°  
2016/010000 pour délivrer à Roger LE  
LOIRE et placer la citation jointe venant à  
l'audience du 24.05.2017 à 9H devant la  
10 ème chambre /2 du TGI DE PARIS.**

Cette citation a été validée par une juge du TGI de Paris qui a désigné la 10ème chambre/2

Merci de votre concours et de m'envoyer un second original.

Cordiales salutations

M. LAMY

--

**Maître Aurélie PALMA - IP FON YOUNG**  
**Huissier de Justice, Audiencier près le TGI de PARIS**  
**45, quai de la Seine - 75019 PARIS**

--  
**Maître Aurélie PALMA - IP FON YOUNG**  
**Huissier de Justice, Audiencier près le TGI de PARIS**  
**45, quai de la Seine - 75019 PARIS**